

Covid 19. Information de ce 24-03-2021.

Chers parents,

Comme vous, nous apprenons ce jour que l'Ecole en général devra s'adapter à de nouvelles règles sanitaires dans les prochains jours.

A l'heure de rédiger ce courrier, nous sommes toujours dans l'attente de consignes précises quant à l'organisation de la semaine du 29 mars au 2 avril.

Nous tenons cependant à vous informer déjà des adaptations suivantes :

**Remise du bulletin, réunion de parents individuelle et évaluations programmées.**

-la remise du bulletin est reportée **au jeudi 22 avril**.

-la réunion de parents se tiendra sur la semaine **du 26 avril 2021**.

Il est difficilement envisageable de discuter d'un bulletin que vous n'auriez pu analyser. Par conséquent, la réunion de parents est reportée. Le lundi 19 avril, les enseignants vous remettront donc un document afin que vous nous communiquiez vos disponibilités pour la semaine du 26 avril. La réunion se tiendra en distanciel.

-les évaluations qui devaient se tenir **sur la semaine du 29 mars** sont reportées à une date ultérieure voire annulées.

En aucun cas, elles ne seront reportées sur la semaine de la reprise fixée au 19 avril. Les enseignants informeront vos enfants des éventuelles nouvelles dates.

**Quid des travaux ou de la matière pendant cette semaine ?**

Ce jour, aucune décision n'est arrêtée par le Cabinet de Madame la Ministre.

Cependant et même si la semaine à venir est à considérer comme une semaine de « suspension des cours » de la 1<sup>ère</sup> primaire au premier degré des Humanités, l'expérience passée nous éclaire quant à l'importance de proposer des activités aux enfants.

Par conséquent, et en fonction du mode de remise des travaux déterminé par les titulaires (dossier imprimé remis ce vendredi 26 mars ou transmission des tâches par voie électronique), votre enfant recevra des tâches à effectuer pendant cette semaine de fermeture des écoles.

Chaque enseignant veillera à stipuler les attendus pour les élèves de sa classe. Il est vivement recommandé de suivre scrupuleusement le calendrier des tâches à réaliser et rédigé par l'enseignant.

Sur demande auprès de l'enseignant, par voie électronique, vous pouvez également réserver la formule papier à retirer en salle d'étude à partir de ce lundi 29 mars à 9h00.

Le mercredi 31 mars, de 8h00 à 18h00, une permanence sera organisée afin de collecter les travaux déjà effectués. Les travaux pourront être déposés en salle d'étude.

### Les informations à suivre.

Seules les informations déposées sur le site de l'école sous l'onglet « Infos Covid » font autorité.

Il est donc essentiel de consulter le site régulièrement.

### L'organisation des garderies.

D'un point de vue « Organisation des garderies » et afin de ne pas avoir à travailler dans l'urgence, nous nous baserons sur l'expérience de l'année dernière. La garderie est organisée pour permettre d'accueillir les enfants des parents qui travaillent dans le domaine de la santé et de la sécurité, ou les enfants qui seraient gardés par des personnes âgées ou fragiles.

Si vous n'êtes pas concernés par ces situations ou si vous trouvez des solutions au sein de votre entourage, nous vous demandons d'agir en parents et citoyens responsables et de garder vos enfants à votre domicile pour éviter la propagation du virus et ainsi participer à la lutte contre cette pandémie.

Afin de se coordonner au mieux avec l'accueil extrascolaire, nous vous demandons de compléter le formulaire annexé ou encore de confirmer l'inscription de votre enfant à la garderie par retour de mail à :

primairesaintecroix@ecah.be

---

### Talon à retourner à l'enseignant pour ce vendredi 26 mars 2021.

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

	Lundi 29/03/2021	Mardi 30/03/2021	Mercredi 31/03/2021	Jeudi 1/04/2021	Vendredi 2/04/2021
6h45-8h00					
15h30- 18h00					

Le mercredi, la garderie court de 6h45 à 8h00 et de 12h00 à 18h00.